



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 9 du 25 juin 2019

EN BREF

Situation actuelle : Floraison du Chasselas avec environ 8 jours de retard sur la décennale

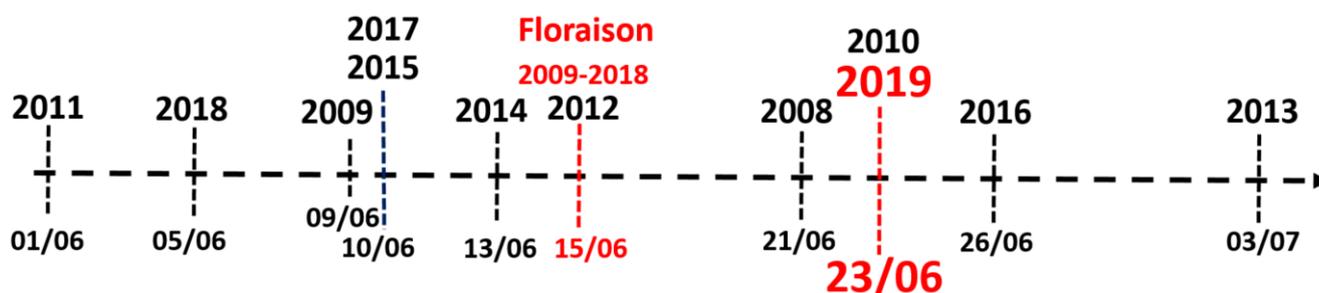
Mildiou : Symptômes plus fréquents suite aux orages des dernières semaines

Oïdium : Observations précoces et fréquentes dans les secteurs à risque – Grande vigilance car la vigne est dans sa période de très grande sensibilité aux contaminations

Flavescence dorée : Renouvellement de l'insecticide pour le périmètre de lutte obligatoire de Chardonne / St-Saphorin

Botrytis : Mettre en œuvre toutes les mesures préventives pour limiter la pourriture grise

Engrais verts : Semis possible dans les jeunes plantations



Stade floraison à nouaison

La floraison moyenne du Chasselas au niveau cantonal a été atteinte le **23 juin**. On observe donc un peu plus d'une semaine de retard sur la décennale. On note toujours de grandes différences entre les régions les plus précoces, au stade nouaison et les régions les plus tardives qui débutent la floraison. Pour les cépages les plus précoces, le stade petit pois peut s'observer.

Flavescence dorée, renouvellement

Le premier traitement à base de pyrèthre naturel a été effectué dans la semaine du 17 au 22 juin. Le **second traitement, concernant uniquement le périmètre de lutte de Chardonne / St-Saphorin, sera à effectuer 12 à 14 jours après le premier.**

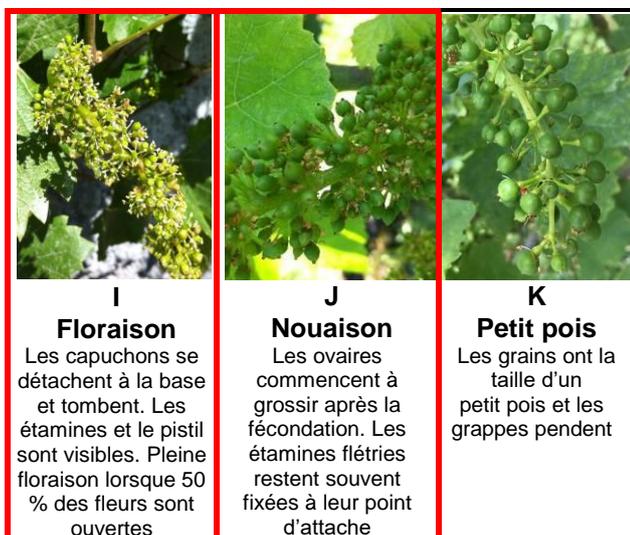
Plan du périmètre :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/agriculture/Police_phytosanitaire/PL_AN_20180321_PL_4.pdf

Mildiou : risque en hausse

Observations :

- Les pluies fréquentes depuis le début du mois, parfois avec de gros cumuls, augmentent la pression de mildiou ;
- **Les symptômes sur feuilles s'observent dans tout le vignoble.** Quelques symptômes sur inflorescences s'observent aussi dans les parcelles les plus touchées ;
- **Plusieurs cycles sont en cours et la période d'incubation sur grappe est toujours plus importante que pour les feuilles.** Observez bien vos parcelles pour juger de la pression dans votre secteur ;
- Les conditions climatiques prévues pour ces prochains jours ne sont pas favorables au mildiou. Seuls la rosée (en présence de symptômes) et les éventuels orages pourraient provoquer de nouvelles infections.





Les symptômes de mildiou sur feuilles peuvent être observés dans les vignes. Quelques dégâts sur grappes ont aussi pu être observés.

Stratégies :

- Il n'y a actuellement pas de risque de nouvelles infections. **En fin de rémanence, il conviendra d'anticiper le prochain épisode pluvieux.**

BIO

Au vu des conditions chaudes et sèches prévues pour ces prochains jours, il n'est pas nécessaire de se précipiter pour renouveler la protection. Il conviendra de protéger la vigne en anticipant le prochain épisode pluvieux et en raisonnant l'intervalle de traitement selon le risque oïdium.

Des doses de cuivre entre 200 et 300 g/ha de cuivre métal sont à prévoir.

Oïdium : risque important

Observations :

- **Des symptômes précoces s'observent fréquemment sur feuilles et inflorescences** dans les parcelles connues comme sensibles ;
- **Les jeunes baies sont très sensibles aux contaminations d'oïdium ; le prochain traitement est donc le plus important de la saison ;**
- Les conditions humides (humidité relative), douces et nuageuses de ce mois de juin sont propices à l'oïdium ; les conditions très chaudes de cette semaine sont moins favorables.
- Lors de leur croissance, la surface des baies augmente très rapidement ce qui dilue rapidement le produit.

Stratégies :

- Observez attentivement vos parcelles sensibles sur la face inférieure des feuilles et au niveau des pédicelles des boutons floraux ou jeunes baies.



Les symptômes précoces d'oïdium sont très discrets et s'observent sur inflorescences depuis 2 semaines ce qui laisse présager d'un risque important

- **Maintenez des intervalles courts jusqu'au stade petit pois.**

- Mettez en place les mesures préventives qui consistent à aérer la zone des grappes le plus rapidement possible dès la nouaison pour permettre une meilleure pénétration des produits sur les baies et pour limiter l'oïdium qui est sensible aux UV et aux fortes pluies.

- **Effectuez des traitements sur la grappe dans les secteurs traités par voie aérienne en réalisant une application en face par face.**

BIO

Au vu du risque dans les secteurs sensibles, renouvelez la protection dès qu'elle est lessivée et augmentez les doses de soufre pour les 2 prochains traitements à 5 kg/ha. En présence de symptômes d'oïdium, réalisez un poudrage au soufre, intercalé entre 2 traitements classiques. Les conditions climatiques de cette semaine permettront de bien valoriser ce poudrage à un stade clé pour la protection.

Dans les autres secteurs, maintenez la protection au soufre en parallèle de la lutte contre le mildiou en anticipant les prochaines pluies ou en renouvelant au bout d'environ 10 jours. Prévoyez des doses entre 3kg/ha et 5 kg/ha (cépages sensibles).

Produits systémiques et écimage

Lors de l'utilisation de produits systémiques (par exemple fosétyl-Al ou phosphonate de potassium), l'idéal est de rogner avant le traitement ou dans les 48 heures qui suivent l'application. Il faut éviter de rogner entre le 3ème et le 9ème jour car on éliminerait une grande quantité de produit qui se concentre dans les apex.

Défeuillage à nouaison

Le défeuillage de la zone des grappes à partir de la nouaison est conseillé dans les parcelles sensibles à l'oïdium, au botrytis ou à *Drosophila suzukii*. Un défeuillage précoce dès la fin floraison augmente l'épaisseur des pellicules et permet d'obtenir des vins rouges plus concentrés en tanins et anthocyanes. Cependant, restez tout de même prudents pour les cépages aromatiques type Sauvignon, Gewürztraminer ou Muscat car un défeuillage précoce et trop rigoureux peut entraîner une dégradation des arômes variétaux. Par rapport au coup de soleil, plus le défeuillage est réalisé tôt (dès nouaison) moins les risques de brûlures sont grands. **Si vous ne défeuillez qu'une face, choisissez le côté soleil levant.**

Botrytis : les mesures préventives sont les meilleurs outils pour limiter la pourriture

Afin de limiter le risque de pourriture grise, il est indispensable de mettre en place les mesures préventives d'autant plus dans les parcelles sensibles et pour les cépages à grappes compactes :

- **Travaux en verts soignés** : Ebourgeonnage, effeuillage, rognage pour limiter l'humidité dans la zone des grappes et permettre une meilleure qualité d'application ;
- **Souffler les déchets de floraison dès la nouaison** avec une effeuilleuse pneumatique ou une souffeuse spécifique. Les contaminations de Botrytis se font principalement sur ces déchets qui vont rester enfermés dans la grappe et provoquer la pourriture pendant la maturation. En éjectant ces déchets, on limite très fortement le risque de pourriture. Cette opération se réalise avec une effeuilleuse à jet d'air ou avec une souffeuse spécifique.



Grappe avec de nombreux déchets de floraison



Grappe sans aucun déchet de floraison après l'effeuillage à jet d'air

- Coupe du bout des grappes sur les cépages à grappes compactes (teilung). A réserver aux parcelles bien valorisées car le temps de travail est important.
- Utilisez des fongicides à action secondaire sur la pourriture grise pour le prochain traitement ;

Dans la majorité des situations, un traitement anti-botrytis n'est pas nécessaire. C'est le cas notamment des **cépages très peu sensibles** : Chasselas, Gamaret, Galotta, Carminoir, Garanoir, Mara, clones de Pinot noir à grappes lâches, etc.

Pour certaines parcelles historiquement sensibles, où les mesures préventives ne suffisent pas, un traitement anti-botrytis spécifique peut être justifié. Une application unique juste avant la fermeture de la grappe permet d'obtenir la meilleure efficacité car le produit pourra atteindre toute la surface de la baie. Pour ce traitement, nous vous conseillons d'effectuer une **application spécifique face par face localisée sur la zone des grappes.**

Les traitements tardifs autour de la véraison présentent moins d'efficacité car le produit n'arrive pas à recouvrir toute la surface de la baie. De plus, l'application à véraison entraîne des risques plus importants de résidus dans les vins. **Ces traitements à véraison sont donc à éviter ou à réserver à de très rares parcelles touchées sévèrement chaque année.**

Chaque groupe d'antibotrytis ne peut être utilisé qu'une seule fois par année :

- **Groupe 1** : Sapphire (pas autorisé si déjà traité avec du Switch ou Avatar) ;
- **Groupe 2** : Switch et Avatar (pas autorisés si déjà traité avec Sapphire), Frupica SC, Espiro, Papyrus, Pyrus 400 SC ;
- **Groupe 3** : Teldor, Prolectus (ce dernier, pas pour raisin de table) ;
- **Groupe 4** : Cantus, Filan

Engrais verts dans les jeunes plantations

Nous vous présenterons dans un prochain bulletin les mélanges d'engrais verts « Proconseil viti » 2019 pour les semis avant et après vendanges.

Des stocks 2018 des mélanges Proconseil 1 et 3 de 2018 sont encore disponibles (détails dans le bulletin 11 de 2018 :

https://www.prometerre.ch/s3/site/1545381287_18art00pbulletinviticolevaudois11130718.pdf)

Ces mélanges peuvent être semés dans les jeunes plantations ou peuvent être utilisés pour des semis d'été ou automne sur vigne adulte. Pour vous en procurer, contactez directement votre Landi ou écrivez à diane.francois@fenaco.com ;

Auteurs :

Axel Jaquerod, David Marchand et David Rojard

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.